

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 Juin 2023 à 18H00

Membres présents : BALLIGAND Sylvie, CORNELOUP Danielle, GRISARD Bernard, LARDY Jean-Paul, MALATIER Serge, BERTHOY Cédric, RIZARD Fabienne, DUMONT Ivan, DUPUIS Patrick, GORISSEN Marielle et Mme JONDET Virginie.

Excusé(s) : Mme RIZARD Corinne, M. VOUILLON Denis et M. CINQUIN Romain

Absent(s) : /

Procuration(s) : Mme RIZARD Corinne donne pouvoir à Mme RIZARD Fabienne, M. VOUILLON Denis donne pouvoir à M. MALATIER Serge, M. CINQUIN Romain donne pouvoir à M. DUPUIS Patrick.

Secrétaire de séance : Mme JONDET Virginie

ORDRE DU JOUR :

1. Projet PLUI_OAP

1. Proje PLUI OAP :

M. le Maire expose au conseil municipal la proposition d'orientation d'aménagement de programmation (OAP) pour le prochain PLUI. Il s'agit d'une zone qui va s'étendre le long de la départementale D25 qui représente une surface de 15 073 M² regroupant 3 parcelles appartenant à 2 propriétaires différents.

Cet OAP vise à garantir la construction de 16 à 18 logements sur ces parcelles. Les propriétaires devront suivre un cahier des charges afin de respecter ce règlement. La commune aura un droit de préemption concernant ces parcelles.

Mme JONDET fait remarquer que certaines parcelles déjà construites apparaissent en zone naturelle sur la carte et demande à ce qu'on fasse attention au règlement concernant la possibilité d'extension dans cette zone.

La Trésorerie de la commune a indiqué qu'un prêt supplémentaire à celui déjà qui sera mis en place pour la réhabilitation de l'école est envisageable.

Après délibération du conseil municipal, avec 12 voix « pour » et 2 abstentions, le conseil municipal valide et donne un accord de principe à cet OAP présenté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h55